Mesures barrières et règles de distanciation physique

Les règles suivantes, issues des guides du Ministère des Sports s'appliqueront à notre pratique de la marche nordique lors des séances d'entrainement :

Le groupe est limité à 10 personnes maximum dont l'encadrant.

Phase	Règles		
Accueil	minimum 1 m entre chaque personne		
Echauffement	surface d'au moins 4m² pour chaque personne.		
Séquences de 5 mètres minimum entre chaque pratiquant.			
marche	1,5 mètre minimum d'espacement latéral entre deux marcheurs de front ou en cas de		
	croisement avec d'autres personnes.		
	En cas d'arrêt : surface d'au moins 4m² pour chaque personne.		
Etirements	surface d'au moins 4m² pour chaque personne.		



Juin 2020

Date	Lieu de RdV	Heure RdV	Type d'Entrainement	Encadré	Rmq
Mardi 02/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	19h00	Normal	Oui	
Samedi 06/06	Villers Ecalles (parking du cimetière)	08h55	Normal	Non	
Mardi 09/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	19h00	Normal	Oui	
Samedi 13/06	Goupillières (parking de la Chapelle - lieu-dit Renfeugères)	08h55	Normal	Oui	

Mardi 16/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	19h00	Normal	Oui	
Samedi 20/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	08h55	Normal	Oui	
Mardi 23/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	19h00	Normal	Oui	
Samedi 27/06	Villers Ecalles (parking du cimetière)	08h55	Normal	Non	
Mardi 30/06	Pavilly (parking salle « La Halle aux Grains »)	19h00	Normal	Non	